



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Accompagnement social et économique du confinement

Question au Gouvernement n° 3506

Texte de la question

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU CONFINEMENT

M. le président. La parole est à M. André Chassaigne.

M. André Chassaigne. Monsieur le Premier ministre, notre pays est à nouveau confiné pour tenter d'enrayer une épidémie qui met sous pression notre système hospitalier. Cette mesure, destinée à freiner les contaminations, ne doit pas nous faire oublier les considérables dégâts sociaux et économiques qu'elle engendre.

Vos dispositifs de soutien sont insuffisants pour juguler le chômage, la pauvreté, les inégalités sociales. Nous refusons un confinement libéral doux pour les puissants, dur pour les petits.

La solidarité doit s'exprimer envers toutes les victimes de cette crise sanitaire, en faisant davantage pour le million de personnes pauvres supplémentaires – en particulier pour les jeunes précaires et les étudiants –, pour les milliers de travailleurs qui vont perdre leur emploi, pour les salariés en chômage partiel qui perdent 16 % de leur salaire, pour les petits commerçants et les indépendants qui subissent de plein fouet le confinement.

Chaque mesure de restriction prise dans le cadre de la gestion sanitaire doit être conditionnée à de puissantes mesures d'accompagnement social et économique. À défaut, ce sont les Français, notamment les plus modestes, qui en paieront le prix.

Pour éviter cela, allez-vous retirer votre réforme de l'assurance chômage qui conduit à diminuer les allocations des privés d'emploi ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

Allez-vous prévoir une prise en charge du chômage partiel à 100 % du salaire ?

Allez-vous augmenter les minima sociaux et aider les associations fortement, terriblement sollicitées pour faire face aux urgences ?

Allez-vous, faute de revenu d'autonomie, élargir le champ du revenu de solidarité active – RSA – pour les jeunes ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI.)*

Allez-vous compenser toutes les pertes de chiffre d'affaires des petits commerçants ?

Allez-vous – enfin ! – mettre à contribution les géants du numérique et les groupes d'assurances ?

Ces six questions attendent des réponses précises. *(Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC*

et Fl.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Vous soulevez une question fondamentale, celle des dégâts commis par la crise économique et sociale, elle-même fille de la crise sanitaire. Cette question mobilise complètement la majorité et le Gouvernement.

Pour vous répondre de manière précise, je vous citerai trois chiffres.

Il y a trois semaines, le Président de la République annonçait le déblocage de 1,4 milliard d'euros pour aider les publics vulnérables, pauvres. Les bénéficiaires du RSA et de l'allocation de solidarité spécifique – ASS – toucheront 150 euros plus 100 euros par enfant. Les 400 000 jeunes qui perçoivent l'aide personnalisée au logement – APL – recevront 150 euros, de même que les étudiants précaires, cette somme étant versée par les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires – CROUS.

Nous avons créé 1 500 places d'hébergement, destinées notamment aux femmes seules avec enfants, et 1 500 places dans des logements PLAI – prêts locatifs aidés d'intégration –, c'est-à-dire destinés à des personnes très précaires. Nous avons accordé des aides aux associations caritatives qu'à votre suite je veux vraiment féliciter pour l'action absolument indispensable et remarquable qu'elles mènent en cette période très grave que notre pays traverse. Nous les soutenons.

Deuxième chiffre : 1,8 milliard d'euros, issu du plan de relance. Nous avons revalorisé l'allocation de rentrée scolaire de 100 euros ; nous avons prévu des moyens massifs pour l'insertion des jeunes en difficulté : c'est le plan « un jeune, une solution ».

Troisième chiffre : 20 milliards d'euros, le montant du quatrième projet de loi de finances rectificative – PLFR 4 – dont vous allez débattre, qui va prolonger l'activité partielle – notamment celles des smicards qui percevront 100 % de leur salaire – et qui va accroître considérablement l'aide à l'économie, en particulier au commerce de proximité.

M. Jean-Louis Bricout. Et la dette ?

M. Jean Castex, Premier ministre. Tout cela nous conduira à un déficit public de 11,3 % du PIB. Vous avez parlé d'un confinement libéral : convenez que nous sommes très loin d'un libéralisme échevelé ! Au contraire, l'État se mobilise et investit massivement.

Cela étant, il le fait avec une vision philosophique qui a toujours été celle de cette majorité pour lutter contre la pauvreté : non pas en augmentant structurellement les minima sociaux, mais en venant au secours des plus vulnérables, comme en ce moment, et surtout en leur proposant des solutions pour sortir de la pauvreté, pour se former, s'insérer, s'affranchir.

À cet égard, je ferai quelques rappels. Pour les structures d'insertion par l'activité économique – IAE –, nous avons débloqué 30 000 postes supplémentaires. Dans le cadre du plan pour les jeunes, développé par la ministre du travail, 300 000 formations sont dédiées aux publics éloignés de l'emploi, avec des parcours sur mesure. Enfin, nous avons multiplié les parcours emploi compétence dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les zones de revitalisation rurale, avec un taux de prise en charge par l'État de 80 %.

Ce sont des actions massives pour lutter contre la pauvreté et les dégâts dus à la crise sanitaire et économique. Le Gouvernement entend bien poursuivre dans cette voie. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et Dem.*)

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3506

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2020](#)